

Décision Générale colonial

Décision n° 15-93-1904 Mouvement.

n° 15-93-1904

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 12 juillet 1904
Numéro JO n° 93 du 01/08/1904	Date du numéro 1 août 1904

TEXTE INTÉGRAL

M. Soliy est nommé commis de 1re classe des Affaires Indigènes, à la solde annuelle de 3.000 francs.